

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3103)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS368

présenté par

M. Sebaoun, rapporteur, Mme Laclais, rapporteure Mme Hélène Geoffroy, rapporteure
M. Touraine, rapporteur et M. Ferrand, rapporteur

TITRE

Substituer aux mots :

« relatif à la »

les mots :

« de modernisation de notre système de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de rétablissement du titre tel qu'adopté par l'Assemblée nationale en première lecture.